N° 363 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Vendredi 29 Décembre 1906

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabriques (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 36

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ABONNEMENTS :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

Elections Sénatoriales

DU 7 JANVIER 1906

CANDIDATS

du Congrès Républicain Départemental

Alfred Girard,
Membre du Conseil supérieur de Commerce et de l'Industrie, Vélocelennes, Sénateur sortant.

Maxime Lecomte,
Avocat, Docteur en droit, ancien Secrétaire du Sénat, Membre de la Commission des Douanes, Rapporteur du budget de la Justice, Sénateur sortant.

Auguste Pollé,
Cultivateur, Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission des Douanes, Conseiller général, Maire d'Heebourdin, Sénateur sortant.

Jean Trystram,
Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Sénateur sortant.

Paul Hayez,
Industriel, Membre de la Chambre de Commerce de Douai, Conseiller d'arrondissement, Sénateur sortant.

Paul Bersez,
Député, Maire de Cambrai, Vice-Président du Conseil général du Nord.

Charles Debierre,
Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller municipal de Lille.

Evrard Eliez,
Député, Président du Conseil général du Nord, Maire de Berlaimont.

LES FAITS DU JOUR

— Une nouvelle bombe vient d'être trouvée à Paris, 9, rue Charras, près de la maison de la Cie du Suez.

— A Hénin-Liétard, un jeune mineur, mis à la porte par le père de sa maîtresse, a blessé celle-ci d'un coup de rasoir et s'est fait justice.

OPINIONS

NOTES POLITIQUES

Je lis dans l'*Action*, sous la signature de M. Henry Béreuger :

« A quel républicain socialiste ou radical fera-t-on croire que le Parlement soit ni pauvre en personnalités que pour éviter Doumer il faille tomber sur Fallières ?

Je serai observer à M. Henry Béreuger que la question ne peut pas se poser ainsi.

Il ne s'agit pas, en effet, de savoir s'il y a ou non dans le Parlement des personnalités supérieures à M. Fallières. Il s'agit de savoir quel est le candidat, étant donné le danger de la candidature Doumer, qui est le mieux en situation de battre l'homme sur qui se réuniront les voix réactionnaires, les voix cléricales, les voix nationalistes. Il s'agit de savoir quel est le candidat sur lequel se fera le plus facilement l'accord, l'union de toute les républicains.

Eh bien, je crois qu'il n'y a pas le moindre doute à cet égard. Je crois que tous les hommes un peu au courant des choses parlementaires sont d'avis que, de tous les noms qui ont été prononcés jusqu'à présent, le nom de M. Fallières est celui qui a le plus de chances d'être agréé par la majorité des républicains soucieux de barrer le chemin à la candidature de droite, à la candidature nationaliste, à la candidature cléricale, à la candidature du Boulanger civil.

On le sait bien du côté de M. Doumer, et c'est pour cela, c'est dans le dessein de diminuer M. Fallières qu'on a fait contre lui, à l'occasion de l'élection sénatoriale de Lot-et-Garonne, une campagne si vive. Il est clair que si M. Fallières, au mois de janvier, n'était pas réélu sénateur, ce serait une bonne entrée de jeu pour la candidature de M. Doumer devant le Congrès.

Heureusement, cette campagne, si bêtement conduite qu'elle ait été, ne paraît pas devoir aboutir. Les divisions, les querelles personnelles qui avaient donné bon espoir aux adversaires de M. Fallières, sont perdu de leur acuité, s'apaisent peu à peu. Le plus en vue de ces adversaires locaux, M. Lagasse, a désarmé. Il s'est rallié à l'opinion de la grande majorité des radicaux de Lot-et-Garonne. « Il s'est rendu, a-t-il déclaré, vu les circonstances, aux sages avis de son amie, du général André, de M. Combes notamment, et il a oublié les froissements qui avaient pu exister entre lui et M. Fallières. » Finalement, la Fédération républicaine, radicale-socialiste, du département, a maintenu le nom de M. Fallières sur la liste des candidats sénatoriaux pour l'élection du 7 janvier.

Donc, le coup est manqué. M. Fallières sera réélu sénateur, et ce sera le préface, l'heureuse préface de l'élection présidentielle qui viendra quelques jours après.

Ou sait que le comité central du parti radical-socialiste, siégeant à Paris, avait délégué MM. Camille Pelletan, Maurice Sarrut, de la *Dépêche de Toulouse*, et le général André, pour aller soutenir en Lot-et-Garonne les candidatures d'union de MM. Fallières et Chaumié, sénateurs sortants. Au banquet qui a suivi la réunion de la Fédération radicale-socialiste, M. Camille Pelletan s'est exprimé en ces termes :

« Sacrifions donc nos divisions et nos luttes locales à l'intérêt général ; je crois à l'écho de M. Doumer ; mais, si ses projets venaient à se réaliser, pourrait-on se pardonner d'avoir négligé quoi que ce soit en vue de lui opposer un obstacle, et faire soit-il ? Les représentants de Lot-et-Garonne au Sénat, MM. Fallières et Chaumié notamment, sont de vrais et fermes républicains ; vous devez employer tous vos efforts dans les circonstances présentes à faciliter leur triomphe le 7 janvier. »

Je suis heureux de joindre mon témoignage à celui de M. Camille Pelletan et aussi à celui de mon ami Delpech, maire d'Agen, qui avait pris l'initiative du banquet et qui est, je crois, un radical assez bon teint. Ni M. Fallières, ni M. Chaumié ne font partie des groupements radicaux-socialistes, mais comme républicains je les ai vus tout les deux à l'œuvre, dans des moments de crise où les hommes politiques donnent leur mesure. Je me rappelle notamment les débats de la Haute-Cour qui jugea les fauteurs du coup d'Etat césarien et les conspirateurs royalistes. Fallières et Chaumié y firent leur devoir, tout leur devoir de républicains. Fallières, en sa qualité de président, aurait pu s'abstenir dans les votes. Mais il avait à cœur de partager la responsabilité de ses collègues. Il vota toujours, publiquement, avec la majorité. On excusera le vieux caïman que je suis de rendre cet hommage à un autre caïman.

Dans le réunion d'Agen, Camille Pelletan n'a pas ménagé M. Doumer. A ce propos, on a reproché à Pelletan, comme à Jaurès, à Clémenceau et à votre serviteur, la virocité et la persistance d'attaques qui, dit-on, ne peuvent que servir M. Doumer, d'une part en donnant à sa candidature plus d'importance qu'elle n'en aurait par elle même, de l'autre en lui ouvrant les voie de la droite. Ce reproche aurait quelque valeur, quelque portée, s'il n'était pas certain, et depuis longtemps, que pas une voix de droite, pas une voix nationaliste ne manquera à M. Doumer. Il faut que celui se cache, et nous ne saurions trop répéter qu'en dehors de toute autre considération, et en laissant de côté toute question de personne, voter pour M. Doumer, candidat à la présidence de la République, c'est voter contre l'idée républicaine. Avis aux futurs dissidents !

RANC.

Les Elections Sénatoriales

L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Appel aux Electeurs sénatoriaux

L'Alliance Républicaine Démocratique adresse aux électeurs sénatoriaux l'appel suivant :

Messieurs les électeurs,

Le renouvellement d'un tiers du Sénat est toujours un événement politique de la plus haute importance. Il emprunte, cette année, aux circonstances dans lesquelles il va se produire, une exceptionnelle gravité.

Nous sommes à la veille de l'élection du Président de la République ; dans quelques mois, la France entière aura à choisir ses représentants à la Chambre. Le scrutin du 7 janvier aura des conséquences directes sur l'élection du chef de l'Etat, il sera pour les électeurs généraux une indication précise.

L'Alliance Républicaine Démocratique, qui est étroitement liée à la vie politique de ce pays et qui ne compte à sa tête que des républicains de la veille, se croit autorisée à vous indiquer comment, dans ces conditions, elle comprend le devoir des électeurs sénatoriaux.

Les partis d'opposition n'ont pas désarmé ; contre la République, toutes les alliances leur paraissent bonnes ; pour la combattre plus sûrement, ils déploient aujourd'hui un drapeau qui ne leur appartient pas, celui de la Liberté. C'est au nom de la Liberté que monarchistes, plébiscitaires et cléricaux prétendent livrer assaut au gouvernement démocratique. Il faut déjouer ce piège, dissiper toutes les équivoques, voter en pleine lumière.

Vous y arriverez sûrement en posant aux candidats une seule question, à laquelle vous exigerez qu'ils répondent formellement.

Cette question, la voici :

« Où siégerez-vous, au Sénat ? Dans la majorité actuelle ou en dehors d'elle ? Parmi les républicains éprouvés, résolument malgré tout réformateurs ; sincèrement libéraux, ardemment patriotes, qui le composent, ou dans les rangs de l'opposition ? »

La majorité du Sénat représente, au fond, les aspirations véritables du pays dans son ensemble, le politique d'indépendance, de fierté nationale, de progrès et de paix, et assoit cette stabilité des institutions qui est indispensable à la prospérité matérielle et garantit tous les intérêts.

« Discoudre cette majorité, démembrer nos institutions républicaines », tel est le but, déclaré ou secret, des organisateurs de la coalition de droite.

Nous disons, nous, aux électeurs :

Ne votez le 7 janvier que pour les républicains de la majorité sénatoriale sortants, qui demandent la continuation de leur mandat, et pour ceux des candidats nouveaux qui sont décidés à faire partie de cette majorité et à poursuivre avec elle une politique de large et féconde union républicaine.

Pour la commission centrale exécutive de l'Alliance Républicaine Démocratique :

Le Président, membre de l'Institut,
A. CARNOT.

Le Patriotisme des « Progressistes »

L'*Echo du Nord* a commencé hier la série des biographies de ses candidats. Et naturellement c'est M. Lozé qui a les honneurs du premier article. L'*Echo* donne même un portrait de l'ex-ambassadeur — qui fut mis à pied après moins de quatre années d'exercice. — Et M. Lozé apparaît là dans toute sa coloquelle et puérile vanité, couvert de décorations et de crachats.

Mais dans le dithyrambe de l'*Echo* en l'honneur de son « illustre » premier sujet, il n'est nullement parlé des services militaires du futur préfet de police.

Né en 1850, M. Lozé avait vingt ans en 1870. Le premier inscrit des candidats « patriotes » a dû, ce semble, prouver son patriotisme autrement que par les déclamations sonores et platoniques d'aujourd'hui.

Les candidats qui, depuis l'ouverture de la période électorale, mènent toute leur campagne sur le terrain de patriotisme et de la défense nationale, doivent avoir derrière eux, au point de vue militaire, un passé éclatant.

Nos amis Alfred Girard, Maxime Lecomte, Evrard Eliez qui, comme M. Lozé, avaient l'âge d'homme en 1870, n'hésitèrent pas : M. Alfred Girard, nommé sous-préfet de Valenciennes, abandonna sa sous-préfecture pour s'engager, comme simple soldat, dans les *mobilisés*. Nommé capitaine par ses camarades — on sait qu'à cette époque les grades dans la garde mobile étaient conférés par l'élection — il prit part aux combats de Pont-Noyelles, de Mory, de Bapaume, de Vermeud et de Saint-Quentin. Et lorsqu'après cette dernière bataille, un bataillon du 46e de marche se trouve sans chef, les officiers supérieurs de la brigade se réunirent pour désigner le commandant intérimaire, et ils choisirent Alfred Girard.

M. Maxime Lécomte fit partie du 46e de marche. Il prit part à toutes les batailles de l'armée du Nord. Et ses anciens camarades peuvent dire comme il se distingua à la bataille de Bapaume, à la suite de laquelle il fut nommé lieutenant.

M. Evrard Eliez fut également lieutenant de mobilisés dans l'armée du Nord, et il prit part, lui aussi, à tous les combats et batailles que le général Faidherbe livra contre l'envahisseur.

Pendant ce temps, où était le chef des candidats patriotes, M. Lozé ? Quels sont ses états de services militaires ?

Il serait intéressant de le connaître et de connaître aussi ceux des autres représentants professionnels du patriotisme et de la défense nationale dont l'*Echo du Nord* va publier les biographies.

L'Unité « Libérale-Progressiste »

L'unité cléricale-progressiste se tera-t-elle avant le 7 janvier ? Les paris sont ouverts.

Les négociations se poursuivent. Lundi une première réunion a eu lieu à l'*Echo du Nord*. On n'en a entendre. Les « libéraux » réclamaient la moitié des sièges ; « contre » les « progressistes » n'en offraient que deux, et prétendaient en outre désigner les deux candidats à égard des progressistes égale à l'activité dont il use pour se recommander auprès des libéraux. »

C'est bien ce que disait M. Bersez mercredi à la réunion des délégués à Lille : dans leurs visites aux « libéraux » les candidats « progressistes » se proclament seul et plus cléricaux que les candidats de la *Dépêche* et de la *Croix*.

Et c'est pourquoi ils sont mets quand il s'agit de s'expliquer publiquement. C'est pourquoi ils n'ont pas publié le programme et se gardent bien de faire des réunions.

Bref, on s'est séparé en déclarant qu'on allait consulter ses Comités respectifs, — comités mystérieux, dont on ignore la composition, les membres du bureau, le siège, et qui délibèrent dans l'ombre et le secret.

Mardi, M. Dansette, maudé de Paris, est arrivé à la rescousse. Mercredi, on a en recours aux grands moyens et on a fait venir M. Ribot.

Aux dernières nouvelles, les « progressistes » accorderaient un troisième siège aux « libéraux ». Mais ils persistent à refuser M. Scrive. On sacrifierait M. Dransart, le savant ! ! ! qui serait remplacé par M. Dupont-Dubron, avocat à Douai. M. Chetteleyn, qui se cramponne, serait maintenu.

Et la liste de l'unité cléricale-progressiste serait ainsi composée : MM. Dumont, Chetteleyn, Faucheur, Jeannerod, Dupont, Delval, Lozé et Derrens.

Des faits !

L'*Echo du Nord* a une façon admirable de comprendre et pratiquer la discussion.

Il ramasse dans les vieux journaux cléricaux et ultionalistes les recoutars les plus fantaisistes, les histoires les plus mensongères, les allégations les plus odieuses sur le compte du général André, de M. Camille Pelletan et sur la prétendue désorganisation de l'armée.

Nous lui disons : tout cela est faux, mensonge et calomnie. Et nous vous défions d'apporter aucune preuve à l'appui. Nous vous défions de faire contre-signer ces abominables accusations par aucune personnalité militaire autorisée et impartiale. Nous vous défions, notamment, d'obtenir du général Jeannerod, auquel nous nous sommes déjà vainement adressés, la confirmation de ces infamies.

Or, sait-on ce que nous répond l'*Echo* ?

Voici, textuellement, littéralement :

« Ce que nous avons dit, ce sont des faits. Nous attendons que vous nous démontriez quelque faits sont inexacts ? »

Ainsi, du moment que l'*Echo* a dit quelque chose, ce n'est plus seulement une parole, une allégation, des mots : ce sont des faits. Il affirme, et on n'est pas à lui à prouver ses affirmations : c'est à ses contradicteurs d'en démontrer l'inexactitude.

Lorsque les cléricaux et les boulangistes écrivaient que M. Ribot était vendu à l'Angleterre, c'était un fait, et il aurait fallu, selon le système de l'*Echo*, que le député de Saint-Omer en prouvât lui-même la fausseté.

Demain, s'il plaît au journal progressiste d'accuser les candidats républicains d'avoir volé les tours de Notre-Dame, et si nous lui demandons la preuve, il pourra se contenter de nous répondre : « C'est un fait. Nous attendons que vous nous prouviez qu'il est inexact. »

Concessions aux Socialistes

« Combes, André, Pelletan, Vadécard, fiches, délation, désorganisation de l'armée », l'*Echo du Nord* ne sort pas de là. Il se contente de transporter ces mots de temps en temps, de façon à donner à sa litanie un peu de variété. Puis il recommence.

Aujourd'hui, toutefois, il nous a ajouté le « désorganisation sociale, les concessions au socialisme. » Et il nous sert des phrases empruntées au discours de M. Pichon, en 1887, et qu'il a seulement bémarquées.

« Nous avons cependant répondu que si quelque'un n'a pas le droit de reprocher aux républicains leurs « concessions aux socialistes », ce sont les candidats qui ont à leur tête M. Lozé, élu en 1902 grâce à une alliance conclue avec les socialistes les plus révolutionnaires. C'est le député qui se proclamait « honoré » et « fier » d'avoir été le candidat des socialistes, et d'avoir recueilli leurs suffrages.

Et ce sont aussi les amis et alliés de ces cléricaux qui, en 1891, assurèrent l'élection législative du collectiviste Lalerque et, en 1892, offrirent à M. Delory et à ses amis de les faire entrer à l'Hôtel-de-Ville de Lille en y déloguant MM. Gérg Legrand, Gevelle, et M. Brackers d'Hugo lui-même.

DIFFÉRENCE D'ATTITUDE

Elles avaient vraiment fière allure les paroles pourtant si simples que M. Alfred Girard adressait mercredi à l'assemblée des délégués de l'arrondissement de Lille lorsqu'il leur disait :

« Interrogez-nous, posez-nous n'importe quelle question sur nos actes passés ou sur nos votes futurs, nous vous répondrons avec le sincérité d'homme qui n'ont rien à renier, ni rien à cacher ! »

En offrant ainsi à la critique des électeurs sénatoriaux tout son passé de républicain loyal, l'honorable M. Girard mettait du même coup en pleine lumière la différence d'attitude des divers candidats. Tandis que les républicains se présentent devant le corps électoral le front haut, ne dissimulant rien de leur conduite passée et provoquant des explications publiques sur leur conduite future, les progressistes s'en vont, en *cachant*, clandestinement, le portefeuille bourré de notes indicatrices sur le caractère et les opinions de chaque délégué, solliciter de porte en porte, dans le huis clos des conversations privées et avec des arguments qui diffèrent suivant les circonstances, des suffrages bigarrés qu'ils tromperont forcément un jour.

Il n'est du reste pas d'autre moyen de faire leur propagande. Quel est seul des candidats de la liste progressiste dont le vie politique fut assez droite et dont les intentions sont assez fermes pour user affronter le grand jour des réunions électorales ?

Serait-ce M. Chetteleyn, l'homme versatile qui fréquente les comités de toutes opinions et après avoir chanté « le sire républicaine au diapason des radicaux les plus avancés, peut-redit aujourd'hui des cantiques à l'unisson des pires cléricaux ?

Serait-ce M. Ghestem, le réactionnaire masqué qui ne fit la zélé corvée de l'ultra-moutain Goussan et l'adversaire souvenir du vieux républicain Floret Boudoul ?

Serait-ce M. Lozé qui ne servit le République que dans des fonctions grassement rétribuées et se fit un marchepied des républicains et des socialistes qu'il a trahis ?

Serait-ce M. Dervaux, tour à tour radical, je m'enfichiste, progressiste, qui ne sort d'une longue retraite que pour réunir ses idées et combattre ses amis d'autrefois ? ...

Serait-ce M. Dransart, le chef avéré des cléricaux sénatoriaux, maintenant déguisé en progressiste après avoir combattu depuis vingt ans les républicains les plus modérés de sa commune ?

Serait-ce M. Faucheur, l'ultra-réactionnaire président de la Chambre de commerce de Lille, l'adversaire acharné de toutes les lois du travail, le patron dédaigneux et hautain qui n'a que mépris pour les petits et dont les paroles inconsidérées eur la réglementation du travail des enfants et filles mineures contribuèrent à faire naître les rancunes et terribles grèves de 1903 ?

Serait-ce MM. Delval et Monculay, qui ne furent jamais que les muets comparses de la réaction ?

Non, pas un des candidats de la liste progressiste ne peut arborer son véritable drapeau ; c'est une véritable ruée où domine le Jeanne, prêt à s'allier au Blanc de la *Croix*, pour former les couleurs du Pape.

La Séparation

L'*Echo du Nord* reproche aux sénateurs et députés républicains leurs votes en faveur des dispositions anti-libérales de la loi de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Or, cette loi, l'abbé Lemire, malgré les atténuations exigées par la *Dépêche*, en a reconnu le libéralisme. M. le comte d'Hauteville, clérical à la marque, la déclare acceptable, et M. Paul Deschanel l'a voté.

Voilà les candidats progressistes qui, pour se concilier les voix de droite, se montrent plus cléricaux que M. d'Hauteville et M. l'abbé Lemire !

Où s'arrêteront-ils dans cette voie ?

La délation noire

Le *Réveil du Nord* a demandé à l'*Echo* qui bégaya continuellement : « Vadécard, fiches et délation », s'il désapprouvait la délation noire organisée à Tourcoing et à Roubaix par le jésuite Le Ball, et qui avait pour but d'atteindre par la suppression de tout travail les ouvriers amis paysans.

L'*Echo*, comme toujours, garda le silence. Il n'est contenté de répéter : « Fiches, délation, Vadécard, André, Combes ».

Et M. Chetteleyn, que pense-t-il de ce fameux Office du Travail ? Y a-t-il été complètement étranger ? Et pourrait-il nous renseigner sur les fiches de l'Union sociale et patriotique, sur cette vaste organisation de renseignements portant sur les opinions politiques de tous les citoyens ?

Voilà l'œuvre de M. Chetteleyn. Voilà la vraie délation.

Ghestem-Groussau - Chatteleyn

Jusqu'ici, MM. Ghestem et Groussau étaient les deux inséparables. On ne rencontrait jamais, dans les tournées électorales, le professeur de la Cathu sans qu'il fût accompagné de son fidèle « agriculteur expérimenté », comme dit le *République française*.

Dans le 5e circonscription législative de Lille notamment, on était habitué à ne jamais voir l'un sans l'autre.

Or, pour sa campagne sénatoriale, M. Ghestem a changé de compagnon. C'est en compagnie de M. Chatteleyn qu'il parcourt le département et que les deux compères vont solliciter les suffrages des délégués.

Il en résulte des confusions et des méprises. Beaucoup d'électeurs, en s'adressant à M. Chetteleyn, l'appellent M. Groussau, ce qui fait faire la grimace à l'ancien adversaire de M. de Montalembert et doctrinaire de Roubaix.

D'autres lui demandent des nouvelles du député catholique et pourquoi il ne les accompagne pas.

Bref, les deux inséparables vont devenir trois : nous aurons désormais la trinité Ghestem-Groussau-Chatteleyn.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Sous ce titre, notre distingué confrère M. Roland de Cadehol publie dans l'*Indépendant* de Cambrai, un remarquable article, qui se termine ainsi :

Quelle opinion veut-on que l'on ait d'hommes comme M. Lozé, comme M. Chetteleyn, comme d'autres encore, moins en vedette, quoique candidats également, qui se proclament naguère les serviteurs, — il faillait entendre exploiteurs, — de parti contre lequel ils se combattent aujourd'hui, sans le moindre vergogne, avec ceux qui ont toujours conspiré sa ruine ?

C'est-à-dire que les conservateurs honnêtes doivent être, tout les premiers, médiocrement flattés de se voir proposer comme représentants des rengagés et, ce dire, dans leur for intérieur, que de tels gens ne méritent aucune confiance, car qui a déjà trahi trahira encore, le jour où ce sera nécessaire pour la satisfaction de nouvelles convoitises.

Ces ambitieux n'ont pas le noble désir de servir leur pays et leurs concitoyens : ils ne songent qu'à se servir de leur pays et de leurs concitoyens pour faire leur fortune politique.

Le département du Nord se gardera bien d'élire de tels sénateurs.

Ce qui achèvera de lui ouvrir les yeux, après l'élimination qu'il a tirée de le campagne d'intérêtrice qui se poursuit, ce sera le fusion en préparation de la liste libérale avec la liste progressiste, quand les Seize seront devenus les Huit et que l'on soulaire à cette dernière de la Courtille électorale de MM. Scrive, Lozé, Chetteleyn et consorts d'en allonge ce cortège, bras dessus bras dessous, en dodelinant de la tête et... en se moquant par avance des électeurs républicains, socialistes, radicaux ou modérés, qui seraient leurs dupes.

Non, dans ces conditions d'immoralité scandaleuse, de défi à l'opinion publique et à l'honnêteté politique, les réactionnaires, cléricaux ou fusionnés, n'ont pas le moindre chance de succès.

Ils trouveront, le 7 janvier, le bâtiment officielle que tout le département sénatorial déjà a tenu nous, à leur évolution, à leurs manœuvres.

Heureusement la liste républicaine est la liste de bon citoyens, d'hommes éprouvés aux affaires, ayant tous donné la mesure de le rectitude de leur caractère, de la sûreté de leurs principes, de la fidélité à leurs engagements et à leur programme, de leur dévouement à la République, de leur attachement à la démocratie, avec qui ils marchent d'un pas sûr et constant vers l'avenir meilleur, pour une France plus libre, plus heureuse et plus grande.

Ils seront bien sans hésitation, le 7 janvier prochain. Ce sera là le terme naturel de la campagne électorale.

ROLAND DE CADEHOL.

Les trois Poils d'un Brave

La *Dépêche* s'étendait hier avec une complaisance émue sur les titres de gloire du général Jeannerod : il n'avait que six pages à sa disposition, notre confrère se voyait réduit à une biographie ridiculement « brève » et « incomplète » des « doyens d'avoir conquis en trois petites colonnes de rien du tout le glorieux catalogue des prouesses de son candidat.

A ceux de nos amis qui ne font pas de la *Dépêche* leur journal de chevet, nous bien volontiers de ne point offrir un aperçu de ces faits de sûretés : d'abord parce qu'il est sérieusement loyal de rendre à César ce qui lui revient, même quand César se présente au Sénat ; ensuite parce que les exploits de général Jeannerod s'affirment, depuis l'ouverture de la campagne électorale, comme l'une des plus belles pages de notre histoire.

1° M. Jeannerod est né à Beaucaire (Gard) ville appréciée, ne l'oublions pas).

2° M. Jeannerod appartient à une famille honorable. (On sait de reste qu'il n'est pas un candidat de notre liste qui n'ait reçu le jour à Nouméa, de parents relégués).

3° M. Jeannerod passa par Saint-Cyr ; il y eut comme condisciple M. Lanessan et il en sortit nommé sous-lieutenant : trouverait-on élèves de l'Ecole des Chartes qui puisse citer autant ?

4° M. Jeannerod fit la campagne de 70 avec les ordres de colonel de Rochefort qui, en plusieurs circonstances, se comporta fort bien.

5° M. Jeannerod, de capitaine, passa commandant ; il n'était que général de brigade lorsqu'il fut promu général de division.

6° M. Jeannerod prit part aux grandes manœuvres de 1901 (tout aussi) et défila devant le tsar en personne : démontrée par cet exemple, 120.000 hommes en firent autant.

7° Enfin, et ceci pour le bouche, M. Jeannerod mit un wagon les bonnes sœurs expulsées de l'Hôpital Militaire par le « chef des détenteurs », et se fit fendre l'oreille au champ d'honneur, neuf jours sept heures et vingt-trois minutes avant se mise en retraite d'office.

J'ajouterais bien que, pendant les manœuvres de 70, M. Jeannerod fit une chute de cheval ; mais j'aperçois dans l'officiaire quelques demes qui pâlissent... — P.D.

SERVICE SPECIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

Le Socialisme

et la Discipline Républicaine

Saint-Etienne, 28 décembre.

La Fédération socialiste de la Loire a, dans son Congrès, voté l'ordre du jour suivant, relatif à l'attitude du parti socialiste dans les élections sénatoriales :

Considérant que le Congrès de Chalons a nettement indiqué que l'action du classe du prolétariat est liée au maintien et au développement des libertés publiques et démocratiques ; que par suite, la conduite du parti socialiste au cours de la bataille des élections sénatoriales doit être guidée par le souci de la République démocratique et développée ;

Considérant enfin que l'attitude républicaine en même temps que socialiste, n'est toujours du ressort de parti et de ses éléments, il est de l'intérêt socialiste que cette attitude soit publiquement manifestée ;

Résolue à respecter loyalement et strictement le discipline républicaine.

La Fédération socialiste de la Loire a, dans ses élections sénatoriales, [illegible] au scrutin du premier tour de scrutin, [illegible] de voter des candidats de gauche [illegible] ; le devoir de plus, avec le parti [illegible] campagne pour amener le retrait de son candidat et l'écrasement de la réaction.

Ajoutons que la Fédération socialiste du Rhône a pris également le [illegible] d'opposer un second tour de scrutin le [illegible] des candidats républicains.